Questions orales

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au ministre de l'Expansion économique régionale.

Puis-je demander au ministre si les négociations sont assez avancées pour que nous puissions espérer connaître la nature de l'entente-cadre qui sera signée d'ici la fin de septembre?

[Traduction]

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit, je ne m'attends pas à ce que le travail puisse être terminé avant la fin de septembre. Le fait est qu'en plus de l'entente-cadre nous étudions actuellement un certain nombre d'ententes supplémentaires dans un contexte d'ensemble. Nous espérons pouvoir peut-être en présenter deux ou trois, si ce n'est en même temps, certainement tout de suite après l'entente-cadre. Toutefois, si le député a en tête quelque chose de précis au sujet d'une région en particulier, je tâcherai bien volontiers de lui donner des précisions.

LA CONSOMMATION

LA SURVEILLANCE DES BAISSES DE PRIX DE DÉTAIL AU PRORATA DES RÉDUCTIONS FISCALES ET TARIFAIRES—
DEMANDE DE RAPPORT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations qui, depuis sept mois, refuse de préparer un rapport sur les résultats de toute surveillance des effets anti-inflationnistes et d'une réduction des prix qu'était censé produire le budget du ministre des Finances. Le ministre peut-il dire à la Chambre, avec sept mois de retard, quand nous pouvons nous attendre à voir ce rapport? Peut-il nous fournir une date précise à ce sujet?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition n'a pas raison de dire que je refuse de préparer un rapport. Le travail dans ce sens se poursuit. Je m'attends à ce que le rapport soit terminé et soit remis au ministre des Finances à la mi-septembre; j'espère qu'ensuite la Chambre et le public seront mis au courant de ses conclusions, comme il convient.

M. Stanfield: Le premier ministre nous donnerait-il l'assurance que ces jeux concernant ce rapport sur les répercussions du budget, qui a été promis il y a si long-temps et si longtemps retardé, cesseront et que le rapport sera présenté à la Chambre aussi vite que possible?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, je serai heureux de répéter les assurances que vient de donner le ministre de la Consommation et des Corporations.

LE REVENU NATIONAL

LA LIVRAISON PAR LA GRC D'AVIS DE REMISE DES DÉCLARATIONS D'IMPÔTS SUR LE REVENU—LE NOM DU MINISTÈRE

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du [M. Jamieson.]

Revenu national. Le ministère du Revenu national a-t-il pour politique de remettre et faire livrer par des agents de la GRC des avis aux contribuables de diverses villes et d'ailleurs portant simplement le titre «Demande de déclaration d'impôts sur le revenu telle que prescrite par le formulaire n° 2», alors qu'en fait il n'est pas question de poursuites et qu'une procédure quasi criminelle n'est même pas prévue?

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, si le député voulait bien me donner plus de précisions sur cette affaire, je serais heureux de faire enquête.

M. Woolliams: Le ministre a-t-il autorisé l'envoi d'une note de service aux différents bureaux du ministère du Revenu national du pays pour les informer que le nouveau nom du ministère en question deviendra Revenu Canada—Impôt, et ces directives ont-elles maintenant été annulées, de même que la note de service distribuée par son ministère. Dans l'affirmative, pourquoi?

M. Stanbury: Non, monsieur l'Orateur. Ainsi que l'honorable député et les autres députés le savent depuis quelque temps, on s'est servi d'une appellation concise pour désigner le ministère, et cette appellation a cours dans notre ministère comme dans les autres. Mais, en fait, le ministère n'a pas changé de nom et on ne prévoit pas qu'il en change.

LA LOI SUR L'EMPLOI DANS LA FONCTION PUBLIQUE

LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE MODIFICATIVE

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au président du Conseil du Trésor. Maintenant que le gouvernement a présenté à la Chambre un bill traitant des prestations accordées aux employés du gouvernement du Canada qui ont pris leur retraite, le ministre voudrait-il faire connaître à la Chambre la date à laquelle le gouvernement a l'intention d'apporter à la loi sur l'emploi dans la Fonction publique les modifications que le discours du trône avait promises et qui n'ont pas encore vu le jour?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, ces dispositions sont en cours de rédaction et nous espérons pouvoir les présenter aussitôt que possible.

M. Baker: Y a-t-il quelque fondement à la rumeur qui circule en ville . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député n'ignore pas qu'une question exprimée en ces termes est contraire au Règlement.

M. Baker: Je vais donc poser ma question autrement. Puis-je demander de façon précise au ministre s'il peut s'engager devant la Chambre à présenter ce projet de loi au cours, mettons, des deux prochaines semaines et s'il peut s'engager également à ne pas retarder la présentation de cet important projet de loi pour en faire une gâterie de plus lors des prochaines élections?